



INFORMATIONS MUNICIPALES

Ville de RÂCHES



MIEUX VIVRE ENSEMBLE À RÂCHES

SPECIAL FINANCES – Bilan 2014 – Budget 2015

Le mot de l'Adjoint aux Finances

La nécessité de réduire la dette de la France a amené le gouvernement à réduire les dotations des communes, de manière substantielle.

De 2013 à 2014, la dotation globale de fonctionnement est passée de 478 581 € à 463 879 €, soit une baisse de 14 702 €. Pour 2015 ce sera une réduction supplémentaire de 32 200 €, avec en 2016 à nouveau moins 32 200 €, de même qu'en 2017. Soit, en arrondissant la somme, une baisse de ressource annuelle de 110 000 € à partir de 2017. Si l'on ajoute à cela l'augmentation des dépenses, liées aux Nouvelles Activités Périscolaires, la gestion de la commune, devient de plus en plus délicate.

L'article publié dans le journal « La lettre des finances locales » du 5 mars 2015 est d'ailleurs très explicite :

« Dans l'attente du vote du budget, les maires doivent faire preuve de la plus grande prudence.

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les économies qui devront être réalisées impliquent des évolutions de structure (par exemple en mutualisant des services) ou des décisions fortes (réduction des subventions, non remplacement des départs à la retraite).

Chaque fonctionnaire territorial, chaque élu de la majorité municipale doit faire preuve d'imagination pour réduire ses dépenses, tout en garantissant la qualité du service public.

Une chose est certaine, les maires doivent faire preuve de la plus grande rigueur et avoir à l'esprit que la situation va empirer ».

Dans ce même journal, on peut lire également qu'en outre, la réduction des dotations de l'état, va amener nombre de communes à augmenter à leur corps défendant, les taux des différentes contributions directes locales.

Pour la commune, il a été décidé en Conseil Municipal d'augmenter les taux d'imposition de 1% (1% d'augmentation amène une recette supplémentaire de 7300 €) afin de ne pas aggraver la baisse des ressources.

Les taux 2015 seront donc :

Taxe Habitation 19,08 %	Taxe Foncier Bâti 23,27 %	Taxe Foncier Non Bâti 66,50 %
-------------------------	---------------------------	-------------------------------

En se basant sur les bases prévisionnelles 2015 cela donne une augmentation moyenne de la taxe d'habitation de 3,50 € et de 2,50 € sur la taxe foncière, pour la part communale.

En ce qui concerne les investissements, l'extension de la salle des sports est en voie d'achèvement et le détail des investissements 2015 vous est donné dans le présent bulletin.

Je vous souhaite bonne lecture de ce document.

**L'Adjoint aux Finances,
Fernand BREVART**

Dépenses de fonctionnement 2014



Charges à caractère général		
1) Fournitures	170 217,86 €	1) Fournitures : Combustibles, carburants, achat de petits matériels, fournitures de voirie, fournitures scolaires ...
2) Services extérieurs	412 535,17 €	2) Services extérieurs : Entretien de bâtiments, entretien de terrains, travaux de voirie, repas restaurant scolaire, assurances ...
3) Autres services extérieurs	98 683,19 €	3) Autres services extérieurs : Fêtes et cérémonies transports, affranchissement, télécom...
4) Taxes foncières		Taxes foncières pour les bâtiments communaux
Versement transport et Cotisations diverses	30 979,20 €	Versement transport des entreprises au SMTD Fonds national d'aide au logement (versé par l'employeur)
5) Charges de personnel	894 397,54 €	
6) Autres charges de gestion courante	158 835,35 €	Indemnités des élus, contribution aux syndicats intercommunaux (SICAIE, parc naturel...) subventions aux associations
7) Charge financière	34 639,29 €	Remboursement des intérêts d'emprunts
8) Charges exceptionnelles	2 882,31 €	Bourses et prix + titres annulés
	109 082,22 €	Sorties d'actif (vente des actions du legs Lesecq)
TOTAL	1 912 252,13 €	

Dépenses d'Investissement 2014



Opérations d'équipement	979 969,79 €	Investissements 2014 (voir le détail des investissements essentiels page 6)
Annuité d'emprunts	95 679,12 €	Remboursement des capitaux d'emprunts
TOTAL	1 075 648,91 €	

Total Dépenses



1 912 252,13 + 1 075 648,91 =

(Fonctionnement)

(Investissement)

2 987 901,04 €



Recettes de Fonctionnement 2014

1) Vente de produits	82 923,05 €	Vente de tickets de garderie, de cantine, redevances funéraires
2) Impôts et taxes	1 100 842,01 €	Taxe d'habitation, taxes foncières, taxes sur l'électricité, droits de mutation.
dont 235 208€ attribution de compensation et 43 417€ de solidarité communautaire versées par la CAD		
3) Dotations	714 770,08 €	Dotation de l'état, de solidarité rurale, compensations versées par l'Etat au titre des exonérations, des taxes d'habitation et foncière.
4) Revenus des immeubles et redevances (location de terres)	49 706,18 €	Location d'immeubles (poste...)
5) Remboursements sécurité sociale, assurances... Remboursements divers et cession d'actif	130 240,51 €	Remboursement de frais médicaux remboursement d'assurances pour arrêts maladies et accidents
TOTAL	2 078 480,83 €	



Recettes d'Investissement 2014

Subventions	79 647,75 €	<u>Subvention</u> de l'état + département + CAD <u>Somme prévue</u> pour les restes à payer <u>Taxe Aménagement</u> : versée lors de la construction ou l'agrandissement de locaux.
Excédent de fonct. capitalisé	242 765,35 €	
Taxe Aménagement	15 941,62 €	
Taxe sur terrains devenus constructibles	3 801,00 €	
FCTVA	71 927,16 €	
Excédent 2013	1 034 963,65 €	<u>Récupération de la TVA 2013</u> <u>Excédent</u> destiné au paiement de la salle des sports
Divers	109 082,22 €	
TOTAL	1 558 128,75 €	



Total Recettes

$$2\,078\,480,83 + 1\,558\,128,75 + 183\,458,08 = 3\,820\,067,66 \text{ €}$$

(Fonctionnement) (Investissement) (Excédent fonctionnement 2013)

RECETTES : 3 820 067,66 - DEPENSES : 2 987 901,04 = 832 166,62 €

Cet excédent de 832 166,62 € sera reporté sur le budget 2015

Il sera utilisé pour le règlement des dernières factures de la salle des sports

Dépenses 2014 – Fonctionnement et investissement

Ces dépenses (2 987 901,04 €) ont été réalisées en ayant pour but d'offrir aux râchois, un service de qualité et en améliorant ou en complétant les équipements de la commune.

Pour 100 € dépensés

100 €

Annuité d'emprunts

4,36 €

Charges à caractère général

22,81 €

Impôts et taxes

1,03 €

Charges de personnel

29,94 €

Charges de gestion courante
et charges exceptionnelles

9,06 €

Opérations d'équipement

32,80 €

Total dépenses

2 987 901,04 €

Recettes 2014 – Fonctionnement et investissement

Pour 100 € reçus

100 €

Impôts et taxes

20,47 €

Excédent invest. 2013

33,45 €

Dotations CAD

8,40 €

Excédent fonct. 2013

4,70 €

Récupération de la TVA

1,88 €

Subventions

2,08 €

Taxe d'Aménagement

0,52 €

Ventes de produits
Revenus des immeubles

3,46 €

Dotation de l'Etat

18,70 €

Produits divers

6,34 €

Total recettes

3 820 067,66 €

Evolution de la dette

Année	Annuités remboursées au SIVOM	Remboursements d'emprunts	TOTAL	Coût/habitant
1990	181 117 €	252 316 €	433 433 €	152,40 €/h
2011	520 €	75 250 €	75 770 €	27,60 €/h
2014	0 €	130 318 €	130 318 €	47,30 €/h
2015	0 €	129 668 €	129 668 €	47,06 €/h

Avec l'emprunt pour la salle des sports, l'annuité a augmenté sensiblement. Mais elle reste relativement raisonnable : 47,06 €/habitant, puisque l'annuité moyenne départementale est de 68 €/habitant. Il est cependant prudent de rester à ce niveau.

Participation aux syndicats Intercommunaux

ORGANISMES	2015
PARC NATUREL	3 774 €
S.I.C.A.E.I. (Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée)	4 551 €
Association des Maires du nord	545 €
C.A.D : Instruction des dossiers d'urbanismes	6 888 €
NOREADE : Entretien et mise aux normes des bouches d'incendie	8 265 €
Redevance collecte des déchets	10 696 €

- 1) La mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire) sera terminée le 1^{er} juillet 2015. La C.A.D a donc proposé aux communes qui le souhaitent de mutualiser les services moyennant une contribution annuelle de 2,50 € par habitant. Les dossiers urbanismes seront donc instruits à partir de cette date par la C.A.D.
- 2) L'entretien, et la pose de nouvelles bouches incendie seront dorénavant sous la responsabilité de NOREADE, moyennant une cotisation de 3 € par habitant.

Subventions aux Associations

ASSOCIATIONS	Prévu 2015	ASSOCIATIONS	Prévu 2015
Amicale laïque	1 045 €	Harmonie municipale	4 070 €
Amicale du personnel communal	699 €	Jardin des Tourbières	444 €
Anciens Combattants	487 €	La Lorraine	1 632 €
Boulistes	487 €	Livres pour tous	1 489 €
Comité des fêtes	7 030 €	Maison des Jeunes	1 797 €
Cyclotourisme	521 €	Tennis club	795 €
Collège Gayant	250 €	Vie libre	444 €
Sapeurs et Pontonniers de l'Empire	631 €	Les temps anciens	230 €
Donneurs de sang	487 €		

La municipalité n'offrant plus les boissons pour les Assemblées Générales, les subventions ont été augmentées de 30 € afin que les associations puissent acheter ce qu'elles souhaitent pour leurs réceptions.

Investissements réalisés en 2014

Salle des sports	
Réalisation des travaux	919 930,00 €
+ Honoraires de la maîtrise d'œuvres	
Installations générales	
Remise aux normes rampe de la Poste	18 262,00 €
Travaux de couverture à la Sacristie	3 360,00 €
Remise aux normes éclairage école Lanoy	7 364,00 €
Installations de Voirie	
Panneaux de signalisation	1 671,00 €
Installations – Matériel - Outillage	
Machine à tracer, souffleur, échafaudage	4 676,00 €
Matériel de bureau	1 013,00 €
Mobilier (écoles)	1 578,00 €
Divers	17 527,00 €
(armoires, réfrigérateur, instruments de musique, machine à laver, sèche mains, araignée (terrain de jeux))	
Divers	
Plantation d'arbres	1 126,00 €
Mise à jour des logiciels (urbanisme.....)	3 456,00 €
TOTAL	979 963,00 €

979 963 € ont été investis pour la construction d'équipements (salle des sports) ou pour les rénovations ou mises en état, soit une moyenne de 355 €/habitant.

Des travaux ont été repoussés en 2015 (travaux de voirie) suite à la décision du Conseil Général de ne pas accorder de subvention pour l'année 2014. Depuis (décision de février 2015) une subvention a été accordée pour l'aménagement de la cour des ateliers municipaux ainsi que pour l'accès à cette même cour.

SUBVENTIONS PERCUES EN 2013	
<u>Du Département</u> * Pour la réfection de la rue du Bois	18 300,00 €
* Pour la rampe de la Poste (au titre des amendes de police)	11 879,00 €
<u>De la C.A.D</u> * Pour la salle des sports	40 000,00 €
* Reliquat pour la rue du Bois	9 468,00 €
TOTAL	79 647,00 €

Le retard pour le versement de la subvention de 300 000 €, pour la construction de l'extension de la salle des sports, risquait de créer quelques soucis pour les finances de la commune.

Or, fin février 2015, le Conseil Général du Nord a versé 80% de la subvention, soit 240 000 €. Les 20% restants, seront réglés à la réception des travaux. Cela permet à la commune de voir l'achèvement de cette extension avec beaucoup plus de sérénité.

Investissements 2015 - Prévisions

FRAIS D'ETUDES – MISE A JOUR DE DOCUMENTS

Etude pour travaux au Marais de Râches (Marais des six-villes)	15 000,00 €
Mise à jour du cadastre numérisé	4 000,00 €

SALLE DES SPORTS

Ajustement des dépenses pour la fin des travaux	175 000,00 €
---	--------------

VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

- Parc de Baillon (pour fin des travaux)	7 666,00 €
- Rue de la Gare	96 375,00 €
réfection des trottoirs + aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite et modification des portes latérales (salle des fêtes)	
- Travaux trottoirs rue Debruille & parking rue des écoles (salle de musique)	11 450,00 €
- Réfection de la cour de la mairie ainsi que la remise en état de l'accès	50 518,00 €

Les travaux :

* de la rue Debruille et de parking face à la salle de musique, ainsi que la réfection de la cour de la mairie et de l'accès, prévus en 2014, ont été reportés en 2015, suite à la décision du Conseil Général de ne pas accorder de subvention pour l'année 2014.

* de la rue de la Gare ne commenceront qu'en fin d'année, NOREADE devant réaliser des travaux incessamment.

CREATION D'UN POLE SOCIOCULTUREL

Réaménagement du Presbytère et des salles paroissiales (locaux pour les associations)	170 000,00 €
---	--------------

DIVERS

Achat de matériaux pour la voirie [potelets, bacs] (Rues Jean Jaurès, Egalité et du Bois)	6 000,00 €
Matériel informatique	5 000,00 €
Achats divers (instruments de musique, pupitres, outillage pour les ateliers)	18 000,00 €
Plantations (arbustes)	2 000,00 €

*Si l'on ajoute à ces prévisions, la somme de **880 000,00 €**, reportée pour la salle des sports, plus de **1 400 000,00 €** d'investissements sont prévues en 2015.*

SUBVENTIONS SOLLICITEES EN 2015

Après du Département

* Pour les trottoirs rue de la gare	5 040,00 €
(6 457 € avaient été déjà accordés + 11 879 € au titre des amendes de police)	

Sur **300 000 €** accordés par le Département pour la salle des sports, **240 000 €** viennent d'être versés au mois de mars

Après de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

* Pour les travaux rue de la gare	18 937,00 €
---	-------------

Après de M. le Député (sur la réserve parlementaire)

* Pour la réalisation du pôle socioculturel	60 000,00 €
---	-------------

Après de l'Etat (D.E.T.R)

* Pour la remise en état de la voirie d'accès à la mairie	3 246,00 €
* Pour le pôle socioculturel subvention de 21 900,00 € à 43 800,00 € suivant le pourcentage accordé	

Total des subventions possibles.....	131 023,00 €
---	---------------------

LA COMMUNE ET L'ACTION SOCIALE

Compte administratif 2014 et Budget primitif 2015 du Centre Communal d'Action Sociale

Le nombre de stagiaires accueillis au chantier d'insertion est en légère diminution : 8 à 9 au cours de l'année, contre 10 les années précédentes.

La dépense pour les salaires a été de 162 224 € compensée par les aides de l'Etat : 112 589 € et du Département 21 281 €. La somme restant à la charge du C.C.A.S. : 28 354 € étant comprise dans la subvention que la commune lui verse pour équilibrer les comptes. Somme à laquelle s'ajoutent les frais de fonctionnement soit 9166 €.

Le rôle du C.C.A.S. est d'aider les personnes en difficultés, quel que soit leur âge.

L'aide peut-être financière (bons alimentaires, colis, aide au chauffage) mais aussi administrative. Le personnel et les élus sont disponibles pour aider à remplir les documents aussi bien que pour rechercher des solutions aux difficultés rencontrées par les Râchois.

Le C.C.A.S. s'occupe également de « l'atelier confiture » qui par le troc, permet d'améliorer les colis, et d'aider toute l'année des familles en situation difficile.

LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses 2014	Prévisions 2015
- Alimentation (bons d'achat, colis)	2 667,00 €	3 000,00 €
- Achats pour le chantier d'insertion (graines, plantes, matériel, équipement)	5 726,00 €	9 100,00 €
- Matériel roulant (assurances, carburant, entretien)	3 440,00 €	4 000,00 €
- Secours d'urgence		6 000,00 €
- Frais de personnels compensés par les aides de l'Etat et du Département (contrats aidés)	162 224,00 €	185 180,00 €

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Recettes 2014	Recettes 2015
- Aides de l'Etat (salaires)	112 589,00 €	142 000,00 €
- Aides du Département (salaires)	21 281,00 €	21 000,00 €
- Vente de concessions au cimetière	3 294,00 €	2 000,00 €
- Les dons	1 981,00 €	1 300,00 €
- Subvention communale	35 093,00 €	30 900,00 €

POUR 2015, LES RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT S'EQUILIBRENT A LA SOMME DE 225 800 €

RECUPERATION DU LEGS LESECQ

Les actions du Legs Lesecq étaient des obligations d'Etat, ainsi que l'avait stipulé la donatrice.

Ces actions étant arrivées à échéance, la somme a été récupérée. Il n'est plus possible de la replacer car il n'y a plus d'obligations d'Etat.

Pour rester dans l'esprit de ce don, la somme servira au rachat et à la remise en état de l'ancien Centre médical de la rue de Baillon. Il sera utilisé pour tout ce qui concerne la petite enfance : protection maternelle et infantile, relais assistante maternelle, garderie itinérante « les Galopins »...